



# DU HAUT DE LA TOUR

Le magazine municipal des Barbentanais | n° 105 | déc. 2022 <> fév 2023

DOSSIER

QUAND LA  
MONTAGNETTE  
FUT SAUVÉE

SOLIDARITÉ

LA RÉSIDENCE  
AUTONOMIE  
LA MONTAGNETTE

ZOOM

DES BARBENTANAIS  
À L'HONNEUR



[barbentane.fr](http://barbentane.fr)





### Jean-Christophe Daudet

Maire de Barbentane  
Vice-Président de  
Terre de Provence Agglomération,  
délégué à l'environnement

## LE MOT DU MAIRE

Chères Barbentanaises et chers Barbentanais,

L'année qui vient de s'écouler a été malheureusement marquée par les événements exceptionnels que nous avons vécus au mois de juillet dernier.

C'est la raison pour laquelle ce numéro revient sur ces tragiques journées des 14 au 19 juillet 2022 qui resteront à jamais gravées dans l'histoire de Barbentane. Nous avons tenu à donner la parole à l'ensemble des acteurs qui ont œuvré pour lutter contre ces incendies si dévastateurs et qui ont menacé jusqu'à l'intégrité même du village, nombre d'habitants ayant dû être évacués.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je tiens une nouvelle fois à remercier toutes celles et ceux qui sont venus à bout de ce fléau et qui nous ont aidés à surmonter ces moments exceptionnels.

J'ai également une nouvelle fois une pensée pour l'adjudant-chef Martial Morin décédé des suites de son intervention et pour les quelques familles qui ont vu leur habitation détruite. Nous leur serons à jamais solidaires.

Je tiens également à remercier chacune et chacun d'entre vous pour l'extraordinaire élan de solidarité que vous avez initié pour rendre la tâche des sapeurs-pompiers la plus facile possible.

Beaucoup d'entre eux me l'ont dit y compris les plus expérimentés :

« M. le Maire, nous n'avons jamais été aussi bien reçu que chez vous ! ».

Nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait collectivement et de notre humanité. Désormais, nous allons consacrer beaucoup de notre énergie à réhabiliter les parties incendiées de notre si belle Montagnette et à faire en sorte qu'un tel événement ne se reproduise plus.

C'est tout le sens de notre projet d'amener de l'eau sur le plateau de manière à irriguer des cultures qui non seulement permettront de maintenir l'agriculture et l'oléiculture sur la Montagnette mais également qui nous protégera du feu.

Ce numéro présente également toute la richesse de l'actualité du village et les perspectives à venir. Et heureusement, car la vie continue.

Une page se tourne et nous allons en ouvrir une nouvelle avec l'année 2023 qui s'annonce. Comme les arbres de la Montagnette et plus que jamais, il nous faut repartir avec nos racines.

Je vous souhaite une très belle  
année 2023 à Barbentane !

votre maire,



VIE DE LA COMMUNE

- 4 | **Commerces** à Barbentane
- 5 | **Barbentanais à l'honneur**

## N°105

Hiver 2022  
Du Haut de la Tour,  
le magazine d'information  
de la Ville de Barbentane.

Directeur de publication :  
**Jean-Christophe Daudet**

Conception et réalisation :  
**SUNMADE**

Équipe éditoriale :  
**Christelle Brémond,**  
**Laurent Bourbousson,**  
**Mathieu Stempfél**

Crédits photos :  
**Alain Chabert, Gérard Depralon,**  
**Jeff Le Cardiet, Eric Gil,**  
**Laurent Marti, Florent Teste,**  
**Résidence la Montagnette,**  
**Ville de Barbentane,**

Impression :  
**Imprimerie De RUDDER**  
Imprimé sur papier PEFC Certified  
2500 exemplaires



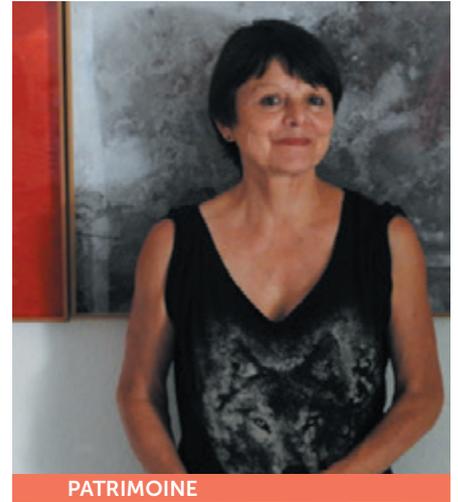
TRAVAUX

- 6 | **Les travaux : Un héritage lourd pour l'entretien des équipements communaux**
- 8 | **CCAS**
- 9 | **Médiathèque**



INCENDIE

- 10 | **Quand la Montagnette fut sauvée**
- 12 | **L'expérience et le regard de Pascal Chauvet**
- 14 | **L'expérience et le regard de Jean-Pierre Jacovetti**
- 15 | **L'accueil en mairie durant les incendies**
- 16 | **En direct de la cellule de crise : les élus se mobilisent**
- 18 | **Office National des Forêts**



PATRIMOINE

- 19 | **Fiche citoyenne**
- 21 | **Portrait Martine Lafon**



SOLIDARITÉ

- 22 | **Barbentane en quartiers**
- 24 | **La maison autonomie La Montagnette**
- 26 | **Rétrospective 2022**
- 28 | **État Civil**
- 29 | **Expression libre**
- 30 | **Agenda**



## L'ATRAPE À VIN

Changement de propriétaire au 2 avenue Bertherigues ! **Nathalie Jacovetti** et son enseigne Pizza Folies ont cédé leur place à **Alexandre Lemaire** qui vous accueille à L'Atrape à vin depuis le mois d'octobre.

En plus des 25 références de grands crus et cépages locaux, il propose une carte de pizzas, à l'instar de son prédécesseur, mais aussi des tapas et une épicerie fine. Pour une pause-café, un *apero time* ou un dîner... vous l'aurez compris, avec

**Alexandre, Teddy et Samantha**, aux commandes du four à pizzas, L'Atrape à vin va rythmer vos journées et vos soirées!

**Ouvert du mardi au dimanche, de 12h à 14h et de 18h à 22h.**

**Fermé le lundi. Livraison gratuite de 18h à 22h sur Barbantane.**

**Renseignements : 04 90 92 36 44 ou [f](#) latrapeavin**

## AU PÉTRIN DE CÉSAR



Durant 12 ans, **M. et Mme Vannier** vous ont accueillis dans leur boulangerie La Paline au 218 route de Boulbon. Depuis le lundi 24 octobre, ce sont **Maurin Rachet** et **Anaïs Gibelin** qui œuvrent dans leur boulangerie-pâtisserie Au pétrin de César !

**Au menu** : pains traditionnels et spéciaux (complet, céréales, maïs, campagne), viennoiseries et gâteaux maison (tartes abricot-amandes, tartes aux pommes), sans oublier les tirettes, spécialités barbantanaïses à base d'huile d'olive (uniquement le week-end) ! Un espace snacking (fougasses, sandwiches, pizzas) est également mis à votre disposition pour déjeuner sur le pouce, à la pause méridienne, ou pour n'importe quel instant gourmand.

**Tous les jours sauf le mercredi : 6h30 - 13h30 et 15h30 - 19h**  
**Dimanche et jours fériés : 6h30 - 13h**  
**Renseignements : 04 90 03 16 19 ou [aupetrindecesar@gmail.com](mailto:aupetrindecesar@gmail.com)**  
**[f](#) au petrin de cesar**

## LA PLUME D'OR



C'est sur la place de la Mairie que vous accueille **Enzo** et son équipe de la Plume d'or. Installée depuis le mois de juin, la boulangerie propose un large panel de pains et pâtisseries. Pains traditionnels, pains spéciaux (figue, noix, nordique, campagne), viennoiseries, gâteaux (opéra, tarte au citron Kalamansi...) et bien entendu leur spécialité passion-framboise, constituent autant de propositions gourmandes faites maison.

Bon à savoir, à l'approche de Noël, buches et buchettes individuelles, chocolats et truffes vous attendent.

**Tous les jours : 6h - 13h et 15h30 - 19h30**

**Samedi : 6h30 - 13h et 15h30 - 19h30**

**Dimanche 6h30 - 13h**

**Renseignements : 06 15 74 71 49**

**[f](#) la-Plume-Dor-Pâtisserie-Boulangerie-Fine**

# ÉRIC GIL, UN BARBENTANAIS CHAMPION DU MONDE DE PAËLLA

C'était le 20 septembre 2022, à Valence en Espagne. A l'occasion du World Paëlla Day 2022, le barbentanaise **Eric Gil** a été désigné champion du monde de paëlla.

Représentant la France, il a été distingué parmi les dix chefs du monde entier en compétition pour la finale grâce à sa paëlla rascasse, poulpe et ventresca et celle au canard confit, foie gras et trompettes de la mort. Si Eric propose la paëlla traditionnelle (poulet, lapin, artichaut, haricots...), il vous réserve aussi des plats spéciaux comme la paëlla aux fruits de mer ou la Fideua, sans oublier la recette qui a consacré son art !

Originaire de Valence (Espagne), il s'est installé à Barbentane avec son épouse à son arrivée en France. Technicien dans un théâtre la semaine, traiteur le samedi, il envisage sa paëlla comme un art et souhaiterait à terme vivre de cette passion en proposant ce voyage gustatif au plus grand nombre.

Vous pouvez retrouver la meilleure paëlla du monde tous les samedis matin à Barbentane, place du marché, sur le stand « **Paëlla Valenciana** ».

Réservations au 06 08 69 09 36



# FLORENT TESTE, IL A FAIT LE 205 AFRICA RAID !



Le barbentanaise **Florent Teste** (à droite sur la photographie) et son collègue **Alan** ont vécu une expérience exceptionnelle dans le cadre de leur projet d'étude de deuxième année Bac pro Carrosserie, à Carpentras.

Du 28 septembre au 8 octobre derniers, ces deux lycéens se sont lancés comme défi de participer au **205 Africa raid**, en Tunisie, un raid humanitaire dans le but de distribuer des fournitures scolaires aux

enfants des villages du parcours, avec la participation du groupe scolaire des Moulins.

Une initiative qui a suscité la surprise et l'enthousiasme de l'établissement où ils sont scolarisés. Quand la nécessité de monter un projet de bac destiné à mettre en pratique son futur métier s'est présentée dans le cadre de son cours de carrosserie, Florent s'est dit : « *Faire pour faire ça ne m'intéresse pas, autant que cela aide le monde et qu'on se rende utile* ». Au-delà de l'importance de proposer un projet, ce qui lui tient à cœur c'est d'être impliqué et d'aider les autres.

Pour donner corps à cette idée qui s'est vite concrétisée, les lycéens se sont fait sponsoriser et aider par des entreprises locales comme le Garage Ponchon.

Si au départ ils voulaient participer au 4L Trophy, ils se sont finalement orientés sur le 205 Africa raid évoqué par leur enseignant, sans regret tant l'expérience a été ponctuée de moments inoubliables.

Le 205 Africa raid c'était 2 jours de bateau, 7 jours de courses entre désert, chemins et villages, 2500 km parcourus en une semaine au départ de Tunis, jusqu'à Kerouan. Florent qui a grandi dans l'environnement des rallyes, est animé par la passion des sports mécaniques. Il n'y a donc rien d'étonnant à le retrouver dans une telle aventure. Pour lui découvrir la Tunisie à travers une telle compétition tout en faisant de belles rencontres avec les habitants des villages : « *c'était merveilleux à vivre* ».

Si quelques petits doutes ont parcouru le binôme au moment du départ, ils se sont dissipés quand ils ont poursuivi ce périple qui leur a permis de se surpasser. Malgré la difficulté, la volonté et la confiance qu'ils avaient dans le projet les ont aidés à le mener à bien, ce dont ils sont fiers, tout autant que leurs parents et leurs enseignants.

Et quand on demande à Florent s'il a envie de faire le Paris-Dakar, il répond tout simplement que cet univers lui manque et qu'il voudrait déjà repartir.

# UN HÉRITAGE LOURD POUR L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Tous les bâtiments de Barbentane ont souffert pendant des dizaines d'années d'un manque d'entretien chronique. Si des travaux ont été réalisés par le passé, ils ont souvent consisté à ne pas s'attaquer à la source des désordres, un peu comme si on avait mis un emplâtre sur une jambe de bois. Le constat est terrible et amer : pas un seul bâtiment ne souffre de graves désordres. Certains sont même affectés dans leur structure à de multiples niveaux.

Ainsi, au début de cette année, la situation était la suivante :

- Des infiltrations d'eau de pluie sur les toitures de la mairie, de la médiathèque, de l'espace baron de Chabert, de l'ancienne prison et du groupe scolaire ;
- La toiture végétalisée du groupe scolaire censée le rafraîchir qui n'est plus fonctionnelle ;
- La chapelle des pénitents et la salle Louis Veray qui souffrent d'importantes remontées d'humidité ;
- Les sols de la cantine, de la médiathèque et de la salle de théâtre qui sont endommagés et à reprendre ;
- Des peintures qui n'ont pas été rafraîchies dans l'essentiel des bâtiments, depuis des années, parfois même depuis leur construction ;
- Les sanitaires publics qui sont hors d'âge et qui ne sont plus aux normes ;
- La salle des fêtes qui souffre de désordres de structure, avec des espaces inaccessibles car dangereux, maintenus grâce à des étais ;
- De nombreuses pierres, sur la façade ou le clocher de l'église, qui sont fragilisées et présentent des risques de chute à moyen terme ;
- Le bâtiment de la crèche municipale, construit dans des matériaux peu durables dans le temps, qui est arrivé en fin de vie et devra être détruit d'ici quelques années et qui ne pourra pas faire l'objet d'une reconstruction.

De nombreuses communes construisent de nouveaux bâtiments ou investissent pour rendre leur patrimoine plus économe en énergies. Pendant ce temps, à Barbentane, le budget investissement est accaparé par ces travaux urgents et indispensables pour assurer la pérennité des constructions et le lancement des nombreuses études techniques nécessaires pour évaluer les besoins.

La commune a mobilisé cette année des dizaines de milliers d'euros pour ce travail invisible, mais majeur sur le long terme :

- 26 000 euros pour la reconstruction de la partie effondrée de la toiture de la mairie et les reprises des désordres divers sur la toiture ;
- 19 000 euros pour la réfection des chenaux de la médiathèque et la reprise de la toiture ;
- 18 000 euros pour le lancement d'un diagnostic architectural complet sur l'église ;
- 1 800 euros pour la réalisation d'un diagnostic structure sur

la salle des fêtes ;

- 1 000 euros pour la réalisation d'un diagnostic sur les remontées d'humidité salle Louis Veray et à la chapelle des pénitents ;
- Le remplacement par les services techniques du parquet de la salle de théâtre de l'espace Baron de Chabert et la destruction d'un auvent source d'infiltration d'eaux de pluie ;
- 12 334 euros pour la réfection du sol de la cantine du groupe scolaire des Moulins ;
- Le lancement d'une campagne de réfection des peintures de l'école élémentaire par les services techniques.



La commune prépare également un diagnostic sur la remise en état de la toiture végétalisée du groupe scolaire et la reconstruction de la crèche.

Cette situation est malheureusement identique sur les réseaux. Outre le fait d'être la commune la plus fragile de Terre de Provence Agglomération (TPA) en matière de ressource en eau (les pénuries durant les incendies de cet été l'ont montré cruellement), Barbentane est aussi le territoire où la nécessité des investissements sur les réseaux d'eau et d'assainissement sont les plus importants du fait de leur vétusté. A titre d'exemple, le chantier de requalification du chemin de la Ramière, qui devait débuter à l'automne 2022, a été retardé car les investissements en réseaux estimés initialement à 60 000 euros, vont finalement représenter pour TPA 180 000 euros de travaux, le réseau étant percé à plusieurs endroits.

Il en est de même pour le réseau d'éclairage public qui a été construit de telle manière que les outils de réglage d'intensité, de détection des véhicules ou même de pilotage à distance, ne sont pas utilisables à Barbentane. Une grande partie du réseau est branché sur le neutre commun avec les habitations et les solutions techniques qui peuvent être mises en œuvre ailleurs vont à Barbentane générer des conflits avec la desserte des maisons en électricité. La mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public a donc été complexe et la seule possibilité pour la commune a été de couper l'ensemble du village en réglant manuellement l'horloge de chaque armoire électrique.



Toiture mairie



Parquet salle de théâtre refait par les services techniques

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



## ORDINATEUR À DISPOSITION

Mise en libre-service d'un ordinateur.

Vous devez entreprendre des démarches administratives auprès de la CAF, ou bien faire une demande de retraite en ligne ? Vous êtes étudiant et vous avez besoin d'un point informatique pour vos travaux rédactionnels ? Le CCAS met à votre disposition gratuitement et en libre-service un ordinateur.

Ce dispositif concerne toutes les personnes dépourvues d'un outil informatique.

**N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe du CCAS pour plus de renseignements.**

**Tel. : 04 90 90 85 84**



## PHARMACIE

Vous habitez sur le haut du village et avez du mal à vous déplacer jusqu'à la Pharmacie Julien ? Le CCAS met en place, à partir du 2 janvier 2023, un service de retrait de médicaments.

Comment ça fonctionne ? Apportez votre ordonnance, n'importe quel matin au CCAS, et l'équipe se charge de télétransmettre celle-ci à la pharmacie.

**Le retrait des médicaments se fait en matinée les mardis et vendredis de chaque semaine.**

## ATELIERS ET ANIMATIONS

Il tient à cœur au CCAS de développer des actions en direction des seniors. Nombre d'ateliers vont se mettre en place en 2023 autour de la mémoire, la nutrition, le numérique, les gestes de premiers secours, la relaxation, le sport... Des animations vont également être programmées dans le courant du premier semestre. L'équipe du CCAS se tient à votre disposition pour vous présenter toute la programmation 2023.

**Le CCAS est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.**

**Vous pouvez joindre le service par téléphone au 04 90 90 85 84**

# MÉDIATHÈQUE



## CLÉMENTINE THIEBAULT À LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre du Festival du Polar de Villeneuve-lès-Avignon, l'équipe de la médiathèque a reçu Clémentine Thiebault en novembre dernier.

La journaliste-autrice a plongé le public dans les coulisses d'une salle d'audience, depuis la convocation jusqu'au délibéré, évoquant ainsi son livre « En votre intime conviction. 7 jours dans la peau d'une jurée », paru aux éditions Robert Laffont.

C'est un moment d'échange très riche et convivial qui a rassemblé de nombreux curieux et passionnés. La rencontre s'est clôturée par une séance de dédicaces de l'ouvrage, qui est disponible en emprunt, à la médiathèque.



## SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Ce sont près de 90 personnes qui ont assisté au spectacle de Noël organisé par la médiathèque. La Compagnie Les Voix Nomades a entraîné le public dans un voyage à la découverte des instruments avec leur spectacle « Nomade ».

Les enfants ont rejoint la scène pour entamer une danse avec la comédienne.



## LA BELLE EXPOSITION DE DANIELE FORTE

En ce mois de novembre, les lecteurs de la médiathèque ont découvert l'art du textile au travers de l'exposition Patchworks d'Aujourd'hui. Une rencontre autour de son travail a rassemblé les plus curieux d'entre eux.



## CONFÉRENCE

Danièle Martin a rassemblé près de 40 personnes pour sa conférence « Modigliani ou le silence du regard ». Un beau moment durant lequel elle a plongé l'auditeur dans l'univers du peintre pour qui le regard est essentiel dans l'ensemble de ses œuvres.



# QUAND LA MONTAGNETTE FUT SAUVÉE

Retour sur la catastrophe de l'incendie de juillet 2022

Héros face aux incendies de la Montagnette, les pompiers et les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile ont été omniprésents durant ces jours funestes pour le village. Les habitants de Barbentane quant à eux, ont été extraordinaires de solidarité et de discipline. Les élus et l'ensemble des services municipaux enfin, ont été également mobilisés pour apporter toute l'aide logistique demandée et leur activité à la cellule de crise déclenchée les 14 et 18 juillet a été décisive plus qu'indispensable pour organiser les secours.

## CHRONOLOGIE

- **Le 14 juillet 2022**, vers 16h, plusieurs incendies se déclarent entre Tarascon et Barbentane le long de la voie SNCF. Le feu, déclenché en de nombreux points sur une dizaine de kilomètres, attisé par un vent de sud, gagne le massif de la Montagnette et le territoire de la commune.
- **Le 14 juillet au soir**, plus de 1 000 sapeurs-pompiers sont mobilisés, ainsi que 500 véhicules et des moyens aériens, sur l'ensemble du massif et notamment à Barbentane, où plusieurs quartiers au sud du village sont touchés par les flammes.
- **Au matin du 16 juillet**, ce sont près de 1 300 hectares qui ont été parcourus par le feu, dont plus d'un tiers sur le territoire de Barbentane. Plusieurs habitations et propriétés sont détruites ou endommagées.
- **Le 18 juillet 2022**, vers 14h30, les incendies reprennent plus violemment toujours par vent du Sud et nécessitent l'évacuation des administrés domiciliés sur la Route des Carrières, le hameau des Carrières, à la Maison Familiale Rurale, le quartier Voou Longue, le chemin sous les roches, la Rebutte, le quartier Saint Joseph, l'avenue Bertherigues, la crèche et le centre de loisirs (avec confinement de l'EHPAD et de la résidence autonomie), ainsi que la route et les quartiers de la gare.

# L'EXPÉRIENCE ET LE REGARD DE PASCAL CHAUVET

Chef de centre de secours de la Montagnette

**Avec près de 40 départs de feu tout le long de la voie ferrée, un terrain difficile d'accès et un été particulièrement sec, les pompiers présents sur le terrain ont défendu la Montagnette et Barbentane corps et âmes. Une plongée dans les jours d'incendie avec le Capitaine de la Caserne des Pompiers de la Montagnette.**

**Avec cet été particulièrement chaud, est-ce que vous redoutiez un départ de feu dans la Montagnette avec les végétaux secs ?**

L'ensemble des pompiers de la Montagnette redoutait un feu. Nous avions certains indicateurs qui nous indiquaient cela. Ce qu'il faut savoir, c'est que nous procédons à des relevés réguliers sur le massif de la Montagnette sur 3 zones définies afin d'observer la qualité de certains végétaux (le ciste cotonneux et le romarin). Depuis le mois d'avril, ces végétaux montraient un stress hydrique. Par rapport à l'année dernière, nous avons un mois d'avance sur les aspects « sécheresse » des végétaux. Une certaine vulnérabilité du massif était constatée.

**Est-ce que le vent du Sud et Sud-Est a favorisé sa propagation ?**

Jean-Marc Lagarrigue, responsable de l'unité territoriale Alpilles Collines Provençales de l'Office National des Forêts, et moi-même redoutions qu'un feu ne se déclenche avec un vent du Sud. Et c'est ce qui s'est passé sur les départs le 14 juillet ainsi que sur la reprise du 18 juillet, pour Barbentane. Alors que le vent ne soufflait pas très fort, à 12 km/heure, la propagation du feu a été étonnante.

**Quelle analyse de l'incendie avez-vous fait lorsque vous découvrez celui-ci sur le terrain ?**

J'arrive à Barbentane depuis le rond-point de l'escapade. Depuis le pont, je vois que la zone de Sagnon est en feu. Je sais également que l'accès à cette partie est complexe, voire impossible, avec le pont de chemin de fer qui relie la zone à Barbentane, sous lequel aucun camion de pompier ne passe. Je me dis que cela va être une catastrophe surtout que les moyens sont engagés en premier lieu



sur Tarascon, lieu des premiers départs. Nous allons donc être seuls au monde dans les premières heures avant l'arrivée de renforts.

**D'où vont venir ces renforts ?**

De tous côtés. Pour les tout premiers, du Gard et d'Avignon, puis il y aura la colonne SERA (Sud-Est Rhône – Ardèche) avec laquelle j'ai été sur le terrain. Il faut savoir que les colonnes étrangères au territoire sont toujours accompagnées d'un pompier qui a connaissance du terrain.



## HOMMAGE À L'ADJUDANT-CHEF MARTIAL MORIN

Monsieur le Maire de Barbentane Jean-Christophe Daudet et le conseil municipal rendent hommage à l'adjutant-chef Martial Morin du Centre de secours de Tain-l'Hermitage (Drôme) décédé dans l'exercice de sa mission à l'occasion de la lutte contre le feu de la Montagnette.



### Pour cette soirée du 14 juillet, comment cela se passe sur le terrain ?

Lorsque le premier moyen aérien arrive sur place, je rentre en contact directement avec lui. Nous décidons de prioriser ce qui est le plus à risque au départ, c'est-à-dire l'Abbaye de Saint-Michel de Frigolet. La particularité d'un incendie avec le vent du Sud est que le paysage étant façonné par le mistral, tous les arbres sont en direction du Sud. Cela est facile alors pour le feu de brûler les grands pins sur le versant Sud. L'incendie encerclé l'Abbaye, puis entame sa descente sur Barbantane. Sa vitesse est impressionnante car il se nourrit de l'oxygène qu'il rejette. Les moyens arrivent à stopper sa progression à 500 mètres de l'EHPAD grâce à l'Etang, une zone non boisée.

### Comment vivez-vous les jours qui suivent le 14 juillet ?

Tous les pompiers passent ces journées sur le terrain. Avec les rondes de surveillance dans le massif, on voit la persistance de points chauds. Pour mieux les repérer, nous utilisons un drone. Cela nous permet de les situer et d'agir rapidement sur le terrain. Nous redoutons vraiment les variations de vent qui pourraient réactiver le feu.

### Ce qui se passe avec la reprise du 18 ?

Oui. Et même si le 18 juillet, le vent souffle peu, son départ se fait dans le vert (zones non incendiées) et sa propagation est encore une fois rapide. Le feu part en direction du centre-ville le long du chemin Sous les Fourches et les nombreuses fumées nous empêchent de nous rendre compte de sa position. Pour cette date, le danger étant réel, les

opérations sont pilotées par le Préfet du département. Nous sommes alors sur le terrain et faisons des remontées de renseignements favorisant la mise en place de telle ou telle action. J'ai vraiment eu peur que le feu n'arrive sur Saint-Joseph ou gagne l'Etang. Quand on y pense, nous avons échappé de peu à une véritable catastrophe.

### Que retirez-vous de ces journées ?

L'ensemble des pompiers tient à remercier les bénévoles de la Réserve Communale et de Sécurité Civile qui nous ont appuyés sur le terrain, ainsi que l'ensemble des bénévoles et particuliers qui ont été près de nous, sans oublier la municipalité qui a magnifiquement coordonné l'ensemble des opérations de logistique.

# L'EXPÉRIENCE ET LE REGARD DE JEAN-PIERRE JACOVETTI

Responsable de la Réserve Communale de la sécurité Civile (RCSC)

## Quelles ont été vos missions durant les incendies ?

Nous avons assuré la sécurité des routes pour la circulation des camions de pompiers, apporté les renseignements nécessaires aux pompiers et assuré leur logistique. Nous avons fait quelques interventions individuelles avec nos deux véhicules de 600 litres chacun.

## Vous avez été mobilisés combien de temps sur l'incendie ?

Nous avons été mobilisés jusqu'au 23 juillet, avec des présences importantes entre le 14 et 18 juillet.

## Que retirez-vous de cette expérience ?

Nous avons appris certaines choses comme le fait que la présence d'un canadien ne se fait que sur un feu naissant. Qu'une fois le feu déclaré, il se combat au sol. Et c'est ce qui s'est passé à Barbantane. Nous avons entendu le manque de canadiens. Le 18 juillet dans l'après-midi, nous avons attendu désespérément l'arrivée des canadiens au moment de la reprise.

J'ai aussi entendu parler du peu de personnes mobilisées pour combattre le feu. Or, à chaque réunion du Poste de Commandement, et ce après le 14 juillet,

même si des fumeroles étaient repérées cela ne nécessitait pas la mobilisation de tous les pompiers présents sur le départ du feu. Donc, il était normal de faire repartir certaines colonnes.

## Quel élément vous a le plus frappé durant les incendies ?

Le fait que le feu sautait de zone en zone. On se retrouve avec des parties totalement calcinées conjointes à des parties vertes. Heureusement que les zones nues de végétaux, telle que l'Etang qui a des végétations basses, ont permis de stopper la course du feu.

Puis, il y a eu le premier retour sur les zones détruites par l'incendie. Il est vrai que l'on reste sans voix devant l'étendue des dégâts. Pour avoir véhiculé certaines personnes, toutes ont pleuré et se sont rendues compte du drame que la Montagnette a vécu. Je garderai en mémoire l'image de ces matelas de cendres.

## QU'EST-CE QUE LA RCSC ?

La Réserve Communale de Sécurité Civile est un dispositif de prévention et d'assistance à la sauvegarde, non seulement des espaces sensibles, mais également des populations. Ses réservistes-bénévoles interviennent lors de catastrophe naturelle (par exemple, inondation, incendie de forêt) ou bien lors d'accident industriel (par exemple, explosion d'une usine).

Ils effectuent des missions simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Leur présence sur le terrain est coordonnée par l'AD 13 (Association départementale des Comités Feux de Forêts et des Réserves Communales de Sécurité Civile). Ils veillent sur la Montagnette de juin à septembre. Toutes les nouvelles personnes sont les bienvenues. Il suffit de porter sa candidature en mairie.

## ACCÈS À LA MONTAGNETTE

La préfecture des Bouches-du-Rhône règlemente l'accès au massif de la Montagnette. L'accès, le stationnement de tout véhicule, la présence des personnes et toute autre forme de circulation y compris piétonne dans les zones incendiées du massif de la Montagnette sont interdits jusqu'au 31 mai 2023.

Retrouvez l'arrêté sur le site [barbantane.fr](http://barbantane.fr)

## CHASSE

La préfecture des Bouches-du-Rhône règlemente la chasse dans les zones incendiées, toute action de chasse est interdite pendant une durée de deux ans à compter de la date de signature du présent arrêté. L'arrêté n°198-2022 pris par M. le Maire interdit la chasse sur l'ensemble du Massif de la Montagnette situé sur le territoire de Barbantane. Exceptionnellement, et en cas de besoin, des battues pourront toutefois être organisées. Seule la chasse en plaine est autorisée.

Retrouvez l'arrêté sur le site [barbantane.fr](http://barbantane.fr)

# L'ACCUEIL MAIRIE DURANT LES INCENDIES

## RIEN NE REMPLACE LES RELATIONS HUMAINES ET LA PROXIMITÉ

Malgré le jour férié du 14 juillet, les agents municipaux **Katia Chambel** et **Véronique Moucadeau** se sont présentées spontanément à l'accueil téléphonique de la mairie. Elles témoignent :

« Durant les jours d'incendie, nous avons réceptionné énormément d'appels, accueilli beaucoup d'usagers et dû répondre à des questions relatives aux incendies afin de rassurer les habitants de Barbentane. Un listing a été également ouvert pour recenser les propositions d'hébergements des habitants du village.

Si cela a été intense en émotions, nous retenons surtout le super élan de solidarité des habitants du village mais aussi des communes alentours pour le ravitaillement des pompiers et autres bénévoles, ainsi que les nombreux appels pour des dons alimentaires en général.

Nous avons été en lien avec la cellule de crise et les élus responsables. Il y a eu beaucoup de prévenance de leur part durant la gestion de la crise.

Nous avons tous donné de notre temps, parties tard, revenues tôt, mais nous avons le sentiment d'avoir accompli pleinement notre devoir de service public. »

## VÉRONIQUE MOUCADEAU, AGENT DE LA COLLECTIVITÉ, ASSURE LE SUIVI DES INSCRIPTIONS DU SERVICE DE TÉLÉALERTE

« Je suis en charge du suivi du service d'alerte hébergé depuis 2017, année de sa création. Entre 2017 et 2019, ce sont près de 1 400 numéros de téléphone qui ont été répertoriés. Depuis 2019, les inscriptions se font par mail et chaque donnée doit être vérifiée.

Entre l'incendie du 14 juillet 2022 et aujourd'hui, le service de téléalerte a connu un bond. Nous sommes passés de 1800 à 2181 contacts. »

## TÉLÉALERTE : INSCRIVEZ-VOUS !

La ville de Barbentane dispose depuis quelques années d'un service d'alerte hébergé. Utilisé à de nombreuses reprises, lors des 14 et 18 juillet derniers, afin de vous informer des consignes de sécurité et de l'évolution du sinistre, il a vocation à être mis en œuvre dès lors qu'une crise majeure frappe la commune : inondations, tempêtes, accident industriel...

Ce dispositif entièrement gratuit a pour but de vous transmettre les consignes par SMS, message vocal ou courriel afin d'assurer au mieux votre sécurité et celles de vos proches.



Si vous n'êtes pas encore inscrits, vous pouvez remplir le formulaire en scannant ce QRcode

Cette inscription se fait dans le respect des règles de protection des données (RGPD). Ensemble, veillons sur notre sécurité à Barbentane.



# LES ÉLUS SE MOBILISENT

En direct de la cellule de crise, retours sur les ressenti des élus



De gauche à droite : **Mathieu Stempfel**, Directeur Général des Services, **Gabriel Chauvet**, Conseiller municipal, délégué aux risques majeurs et sécurité civile, **Jean-Pierre Jacovetti**, Conseiller municipal, délégué à la forêt, à la chasse et à la réserve communale de la sécurité civile, **Jean-Christophe Daudet**, Maire de Barbentane

## NICOLAS MALOSSE

« De par mon passé de sapeur-pompier volontaire et mon expérience professionnelle ce n'était pas la première fois que je participais à une gestion de crise majeure. Le travail effectué en amont par le conseiller municipal Gabriel Chauvet sur le plan communal de sauvegarde a permis de mettre les outils et les moyens nécessaires rapidement en place. Nous avons pu constater l'élan de solidarité des barbentanais et de nos voisins. La cellule de crise a permis de répondre aux demandes de nos partenaires institutionnels et aux administrés. »

## CHRISTOPHE CROS

« C'était la première fois que je participais à une cellule de crise, étant responsable de la partie logistique, le défi était d'anticiper et prévoir les moyens nécessaires lors de l'évacuation des quartiers menacés (repas, hébergement...). Ce moment-là nous a permis de constater une formidable solidarité entre Barbentanais. En effet, nous avons eu très peu de personnes à prendre en charge à la salle des fêtes, l'entraide était de mise et grâce aux nombreux dons des Barbentanais, des commerces et des communes voisines, la salle des fêtes est devenue un lieu incontournable pour les pompiers souhaitant se reposer et se restaurer.

Je profite aussi de cette occasion pour remercier tous les pompiers et saluer leur engagement ainsi que l'implication de l'ensemble des équipes municipales.

En conclusion, MILLE MERCIS à vous tous pour votre solidarité et votre générosité lors de cet événement qui restera gravé dans nos mémoires. »

## ÉDITH BIANCONE

Appel du maire, le lundi 18 juillet en début d'après-midi, m'indiquant que le feu repartait. Instant que je n'oublierai jamais, j'étais à la salle des fêtes. Tout s'accélère, je dis aux personnes présentes autour de moi : « Les pompiers vont avoir besoin de nous. J'organise le point de ravitaillement des pompiers et je monte en mairie ouvrir la cellule de crise vers 16h. »

*Cette situation est une première pour moi, je suis entourée de 2 élus Nicolas Malosse et Christophe Cros. Les agents municipaux sont aussi présents en salle des mariages. En communication téléphonique quasi permanente avec le maire qui se trouve sur le terrain, je comprends que la situation est grave et qu'il va falloir être performant. En plus, de diriger la cellule de crise, je suis responsable du pôle communication et il faut être capable de rassurer tout en étant lucide. Le centre de loisirs est évacué, la MFR aussi, nous demandons aux habitants de certains secteurs de quitter leur domicile. La salle des fêtes est prête à les accueillir.*

*J'ai peur mais tout va vite donc je n'ai pas le temps de me poser trop de questions, il faut agir. La nuit va être longue mais les nouvelles de début de soirée sont positives, le feu a été arrêté aux portes de la ville.*

*Aux alentours de 3h du matin le 19 juillet, alors qu'il fait nuit noire Gabriel Chauvet, conseiller municipal, délégué aux risques majeurs et sécurité civile, arrive en renfort. Au petit matin, la cellule de crise est fermée car le risque incendie commence à diminuer.*

## GABRIEL CHAUVET

« Il s'agit sans aucun doute du plan grand évènement de crise que la commune a du affronter ses dernières décennies. Grâce à la mobilisation de chacun, des citoyens qui se sont relayés pour aider jusqu'aux services de secours en passant par nos réservistes communaux de sécurité civile, nous avons su faire bloc dans l'adversité. Les actions communales ont rapidement pu être déclinées grâce à notre plan communal de sauvegarde, qui a été notre boussole tout au long des incendies, de l'alerte des populations au retour à la normale. Nous avons néanmoins pu identifier des points de fragilité qui vont orienter nos décisions futures, notamment ce qui concerne l'autonomie en eau et le respect des obligations légales de débroussaillage. C'est ensemble que nous constituerons un village plus résilient ! »



De gauche à droite : **Edith Biancone**, 1ère adjointe, en charge de la communication en cellule de crise ; **Christophe Cros**, conseiller municipal, en charge de la logistique en cellule de crise ; **Nicolas Malosse**, adjoint au Maire, en charge de la sécurité en cellule de crise ; **Anne-Marie Ayme**, chef du centre d'incendie et de secours de la Vallée des Baux.

# OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Suite aux incendies, la question de la gestion des bois brûlés sur le massif se pose. Point de situation avec l'ONF.

## DEUX ACTIONS SIMULTANÉES SONT EN COURS ACTUELLEMENT SUR LE MASSIF.

L'une, portée par le Syndicat de la Montagnette (SIER de la Montagnette) est, à l'initiative des quatre maires de du massif (Barbentane, Boulbon, Graveson et Tarascon), la mise en œuvre de la restauration des terrains incendiés.

La première urgence est de garantir la sécurité des biens et des personnes (abattage des arbres dangereux, purges des embâcles dans les ravines débouchant sur des habitations, limitation de l'érosion du sol en zones sensibles par la réalisation de fascines...)

L'une, portée par le Syndicat de la Montagnette (SIER de la Montagnette) est, à l'initiative des quatre maires de du massif (Barbentane, Boulbon, Graveson et Tarascon), la mise en œuvre de la restauration des terrains incendiés.

La première urgence est de garantir la sécurité des biens et des personnes (abattage des arbres dangereux, purges des embâcles dans les ravines débouchant sur des habitations, limitation de l'érosion du sol en zones sensibles par la réalisation de fascines...).

Ces actions nécessitent un diagnostic et un chiffrage incontournable à toutes de demande de subvention. L'association des Communes Forestières, la Région, le Département, le SDIS (Service Départemental d'Incendies et de Secours) et l'Etat sont impliqués avec les quatre municipalités. Conjointement, l'ONF et les Forestiers Sapeurs se tiennent au côté du syndicat de la Montagnette.

### L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL EN VIGUEUR :

Seuls les propriétaires privés (dans la limite de leur propriété et des chemins d'accès aux zones non-brûlées), les entreprises habilitées et les autorités (Gendarmerie, Police municipale, services municipaux et de l'État, ONF) ont libre accès dans les parties brûlées du massif.



## ET ENSUITE ?

Des diagnostics après coupe seront réalisés, d'autres actions suivront au cas par cas. Le renouvellement de la forêt est long et progressif. Des actions d'accompagnement de la régénération naturelle seront privilégiées sans écarter la possibilité de plantations d'enrichissement, mais qui nécessiteront, elles, du fait du réchauffement climatique, des arrosages estivaux réguliers sur a minima trois années.

Le printemps et l'été 2023 nous donneront de premiers éléments d'observation quant à la résilience de notre forêt de la Montagnette. Le retour naturel de la strate herbacée et arbustive (précieuses pour la tenue des sols), de la régénération naturelle du pin d'Alep (espèce pionnière après incendies), la reprise ou non des arbres partiellement brûlés... seront suivis avec soin. Le retour de la faune et d'espèces botaniques emblématiques seront également suivis. Nous pourrions notamment assister à l'arrivée d'une toute nouvelle flore, suite à la modification des caractéristiques profondes du sol en conséquence de l'incendie. La reconstitution des espaces incendiés s'inscrit dans une perspective plus globale de gestion durable et d'aménagement du territoire qui comprend plusieurs volets : risques naturels, paysages, accueil du public, reconstitution forestière, agriculture et urbanisme, visant à faciliter un « retour à la normale » tout en évitant le retour du feu.

La forêt communale fera par ailleurs l'objet d'un nouveau plan de gestion durable dit « aménagement forestier » sur 20 ans, prenant compte de la réaction naturelle de la forêt, dans le but de l'accompagner au mieux dans sa régénération.

# LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

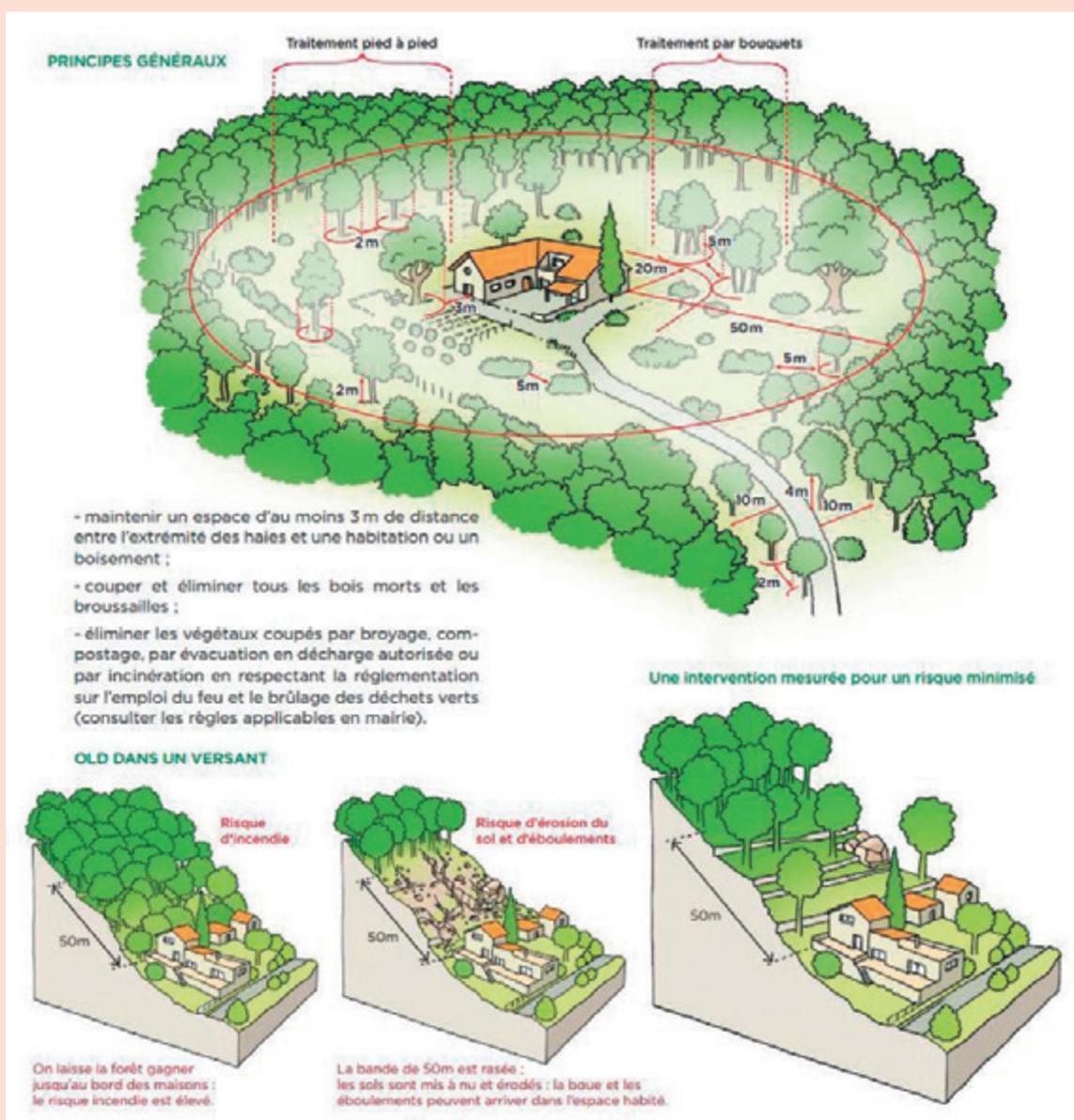
Le département des Bouches-du-Rhône est soumis à un risque élevé d'incendie de forêt ; le débroussaillage est la principale mesure préventive à mettre en place : il est donc réglementé par le code forestier.

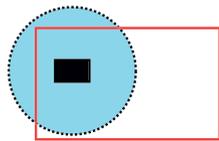
Un arrêté préfectoral de 2014 réprecise les obligations des particuliers.

## QU'EST-CE QUE LE DÉBROUSSAILLEMENT ?

Le débroussaillage consiste en des opérations de réduction de la masse des végétaux combustibles dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Le débroussaillage, ainsi que le maintien en état débroussaillé, ne vise pas à faire disparaître l'état boisé et n'est ni une coupe rase ni un défrichage. Au contraire, le débroussaillage doit permettre un développement normal des boisements en place.

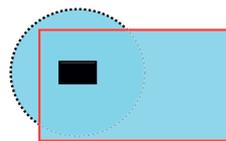




Construction en zone N ou A  
 Obligation sur un rayon de 50 m / bâti



Parcelle construite ou non en zone U  
 Obligation sur l'intégralité de la parcelle

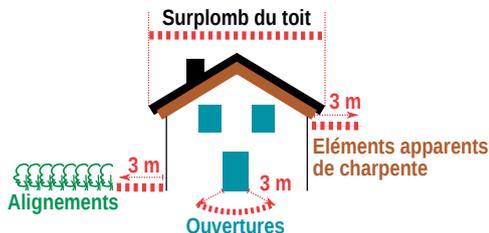


Parcelle construite en zone U (périphérie zone N ou A)  
 Obligation sur l'intégralité de la parcelle et sur un rayon de 50 m / bâti

**Abords immédiats du bâti**



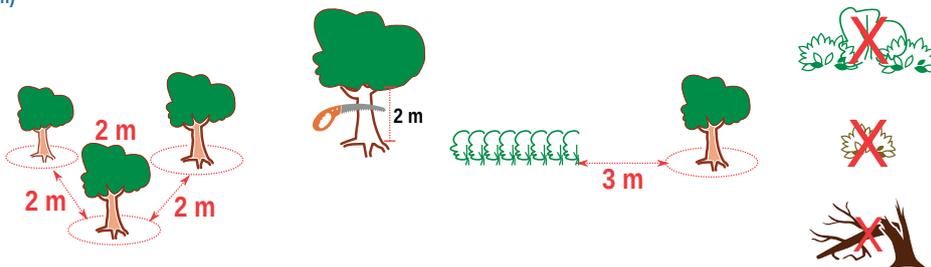
- \* Mettre à distance les végétaux combustibles des points d'entrée potentielle du feu (toit, ouvertures, éléments de charpente)
- \* Mettre à distance les haies



**Premier périmètre autour du bâti (< 20 m)**



- \* Mettre à distance les houppiers des arbres (pied à pied), élaguer sur 2 m
- \* Mettre à distance les haies, supprimer la strate arbustive
- \* Supprimer les végétaux morts, Maintenir les broussailles basses (< 40 cm)

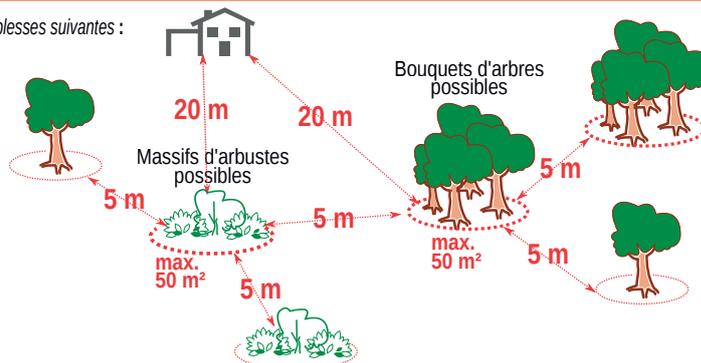


**Au-delà de 20 m du bâti**



- \* Mettre à distance les houppiers des arbres (pied à pied ou par bouquet si une construction n'est pas à moins de 20 m), élaguer sur 2 m
- \* Mettre à distance les haies, supprimer la strate arbustive sauf des arbustes isolés ou en petit massif à distance des arbres
- \* Supprimer les végétaux morts, Maintenir les broussailles basses (< 40 cm)

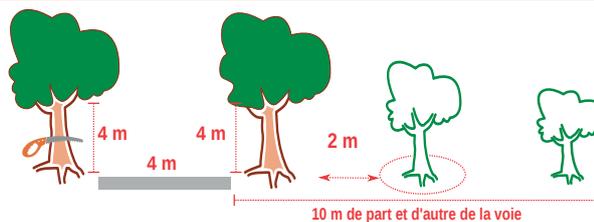
Idem < 20 m avec souplesses suivantes :



**Voie d'accès privée**



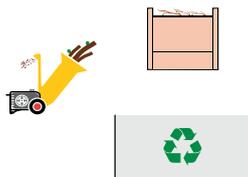
- \* Mettre au gabarit pour l'accès d'un camion de pompier : élagage sur 4 m de haut
- \* Débroussailler une bande de 10 m de part et d'autre (mise à distance des houppiers, etc.)



**Elimination des végétaux coupés**

- \* De préférence : par broyage, compostage ou apport en déchetterie,
- \* Hormis pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, le brûlage des résidus d'OLD est toléré par dérogation au principe d'interdiction de brûlage des déchets verts. Il doit être mené avec précaution.

A privilégier :

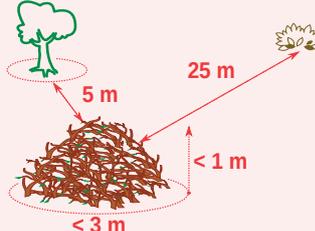


Permis pour les seuls résidus d'OLD :



Conditions à respecter en cas de brûlage des résidus d'OLD

- Tas à distance des végétaux combustibles et de dimension limitée
- Hors période 01/06 - 30/09
- Hors pic de pollution
- 10h - 15h30
- < 30 km/h





# MARTINE LAFON

## ARTISTE POLYMORPHE

Diplômée de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris dans les techniques de l'estampe, **Martine Lafon** apparaît comme une artiste polymorphe dont on rencontre le travail dans des installations adaptées aux dimensions d'un château et de ses jardins tout autant que dans l'intimité de son atelier de Barbentane.

En 2020 le Centre des Monuments Nationaux lui passe commande pour trois châteaux du Val-de-Loire sous le thème de la couleur rouge dont elle interroge depuis plus de vingt ans le rôle social et symbolique et la place dans l'histoire de l'art, la littérature jeunesse, les contes et les légendes.

Elle aime aussi travailler auprès des publics, « *si tous les artistes ne veulent pas le faire*, dit-elle, *j'estime que nous avons un rôle à remplir à ce sujet.* » Intervenante extérieure pendant douze ans à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon pour les classes patrimoine et art, elle a aussi récemment mené un projet éditorial avec une école de Montfavet pour un ouvrage en hommage aux garanciers et à l'entomologiste avignonnais Jean-Henri Fabre.

Elle a également fait partie d'un groupe de réflexion avec les habitants d'un quartier de la Rocade voué à la destruction. En 1996 elle a créé avec Gérard Depralon l'atelier et les éditions post-rodò, transférées aujourd'hui à Barbentane et d'où sortent des livres d'artiste à

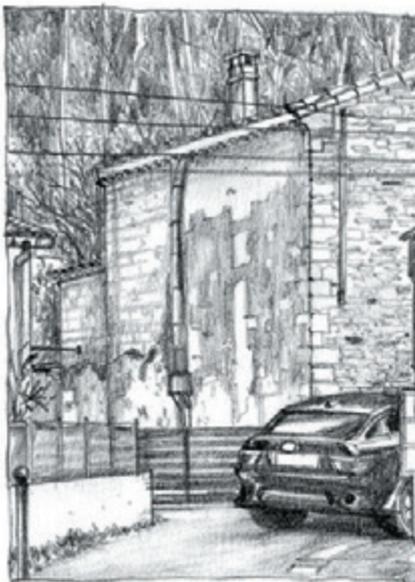
destination des fonds patrimoniaux et de la réserve des livres rares et précieux de la Bibliothèque Nationale de France. Certains ouvrages sont réalisés avec d'autres éditeurs comme le tout dernier, un pop-up appelé tout simplement KOÏ.

Ces nombreuses résidences d'artiste effectuées dans un cadre institutionnel la conduisent à arpenter le territoire un peu partout, et sa formation auprès de la Direction du Patrimoine à prendre en considération l'ordinaire aussi bien que le majestueux. « *L'histoire d'un paysage n'a qu'une échelle dont la valeur des degrés se mesure à toute l'attention et l'observation qu'on lui porte* », dit-elle encore.

# BARBENTANE EN QUARTIERS

## LE QUARTIER DE LA FONTAINE

● LE QUARTIER DE LA FONTAINE EST UN DES DERNIERS QUARTIERS DU VILLAGE QU'ON TRAVERSE POUR ALLER À FRIGOLET. À LA CROISÉE DES CHEMINS DE LA FONTAINE ET DU CADENEAU, UNE PETITE PLACE MARQUÉE PAR UNE FONTAINE AU BASSIN OCTOGONAL AMÉNAGÉE AU-DESSUS DE LA RÉSURGENCE FAIT TOUTE L'HISTOIRE DU QUARTIER. L'EAU ÉTAIT PUISEE À L'AIDE D'UNE NORIA DONT L'EMPLACEMENT EST SITUÉ À LA FIN DU CHEMIN DU CADENEAU SUR LE TERRAIN D'UN JARDIN AUJOURD'HUI PRIVÉ QU'ON DOMINE DÉPUIS LA ROUTE DE FRIGOLET, ET SE DÉVERSE DANS UN GRAND BASSIN SEMI-CIRCULAIRE LOCALISÉ À L'ENDROIT DE L'ACTUEL PARKING DU LOTISSEMENT BOURGUET. CETTE CONFIGURATION HYDRAULIQUE DESSERVAIT LES LAVOIRS DE PROXIMITÉ ET LE SURPLUS ALIMENTAIT DES BRAS IRRIGANTS ET RAFRAÎCHISSANTS, L'UN DISTRIBUANT LE LAVOIR MUNICIPAL AUJOURD'HUI DISPARU. PAR UN SYSTÈME HYDRAULIQUE ÉLABORÉ AU MILIEU DU XIXÈME SIÈCLE, ON FIT MONTER LES EAUX DE LA SOURCE DU QUARTIER DE LA FONTAINE JUSQU'AU CENTRE DU VILLAGE SUR LE COURS OÙ EN 1958 ON INAUGURE LA NOUVELLE FONTAINE TOUJOURS EN PLACE.



ON MONTE VERS FRIGOLET



ON DESCEND VERS LA D.35



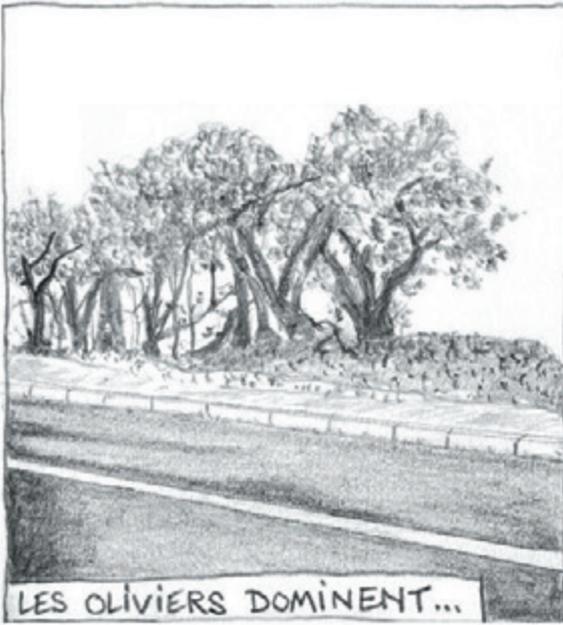
DONNE SON NOM AU QUARTIER



DEMI-ROTONDE



LE CHEVAL ET LA VOITURE



LES OLIVIERS DOMINENT...



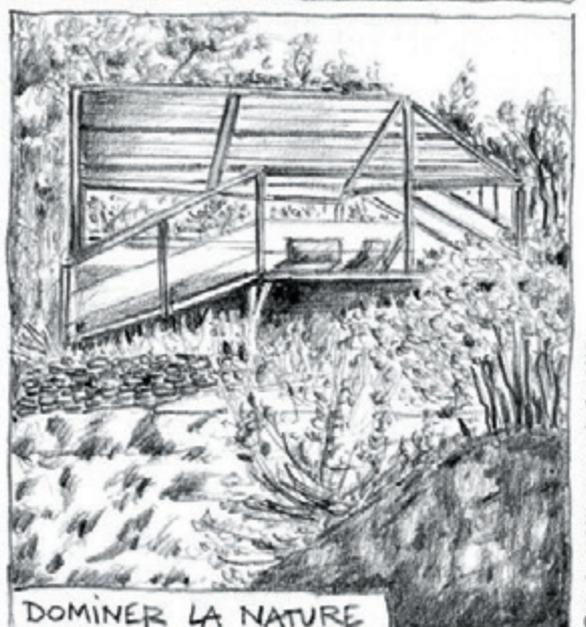
L'EMPLACEMENT SUPPOSÉ DE LA POUSARACO\*



COMME UN AIR D'ITALIE



LE GRAND BASSIN SEMI CIRCULAIRE ÉTAIT ICI



DOMINER LA NATURE

\* Pousaraco ou noria.

©Martine LAFON, textes et dessins, 2022

# LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LA MONTAGNETTE

**Construite en 1974, la résidence La Montagnette se renouvelle au fil des années. Aujourd'hui, le Conseil d'Administration a de beaux projets pour ses résidents à l'approche des 50 ans de l'établissement.**

**Corinne Magliani**, directrice de la résidence autonomie, et sa collaboratrice **Delphine Chiquet**, veillent sur l'ensemble des résidents de La Montagnette sans faille tout en stimulant leur autonomie. C'est le principe même des résidences autonomie (voir encadré).

Avec ses 55 logements allant de 28 à 50 mètres carrés, il est important, pour Corinne Magliani, de souligner le fait que les résidents sont chez eux. En effet, *"les appartements mis en location ne sont pas équipés. Les résidents s'installent avec leurs affaires personnelles, ils sont chez eux. Nous les considérons comme des locataires ! On rénove la résidence avec l'aide d'un agent des services techniques de la commune. On repeint, on modernise nos espaces de vie avec les moyens que nous avons. Nos résidents sont très heureux."*

Il est important de souligner le fait que l'équipe ne fait rien à la place de. *"Bien au contraire, souligne Corinne, nos résidents font leurs propres démarches, telle que l'installation de leur ligne téléphonique. Ils conservent la liberté de choisir leur médecin traitant et de consulter le professionnel libéral de leur choix. Toutefois, la résidence développe des partenariats avec différents réseaux de soins afin d'optimiser la prise en charge médicale."*

## LA RÉSIDENCE AUTONOMIE SITE PILOTE

« La Montagnette » a été choisie pour être un site pilote dans le cadre d'une expérience pour la mise en contact intergénérationnelle. Répondant au contrat social passé avec le Département, la résidence autonomie est dans l'obligation d'accueillir 10% de jeunes travailleurs et de jeunes étudiants. L'établissement est site pilote dans la mise en place de ce dispositif qui va débiter d'ici 1 mois, avec l'association Logitude.

## UNE CONCURRENCE ACCRUE QUI DEMANDE UNE ADAPTABILITÉ

Construites dans les villages, dans les années 70, pour garder les aînés, les résidences autonomies sont nombreuses dans les environs. La question de leur adaptabilité devient alors importante pour la suite : *"Nous avons en projet de proposer à notre conseil d'administration de faire évoluer nos conditions d'accueil des résidents. En effet, nous souhaiterions que les futurs locataires puissent venir avec des petits animaux domestiques afin que leur changement de lieux de vie se fassent dans la douceur. De même pour la prise de repas. Nous souhaiterions que les résidents puissent prendre leurs repas à emporter puisqu'actuellement il est obligatoire de les prendre au réfectoire."*



Autrefois appelées résidences foyers logements, leur requalification intervient lorsque le Département devient leur organisme de tutelle. La résidence a obligation de fournir des prestations : repas, lingerie et animations.

La résidence autonomie La Montagnette est associative. La présidence du Conseil d'Administration est assumée par le M. le Maire. Le Département est son organisme d'autorité et subventionne l'ensemble des activités proposées par l'établissement.

La résidence est habilitée à l'aide sociale. Les locataires peuvent donc prétendre à des allocations dans le paiement de leur loyer.





## DE NOMBREUSES PRESTATIONS

Qu'il s'agisse d'un rendez-vous auprès d'un spécialiste de l'audition, de l'optique, d'un pédicure, ou encore tout simplement auprès d'un coiffeur, l'accueil de la résidence est à l'écoute et prend les rendez-vous auprès de ces professionnels qui se déplacent jusqu'au lieu de vie des résidents.

La question de la mobilité est également au cœur des préoccupations. Pour y répondre, la résidence tient à disposition une navette pour le village et pour les commerces de proximité tous les mardis et vendredis matins, ainsi que les jeudis après-midis.

Côté surveillance, là également, la résidence bénéficie d'un service de veille assuré par du personnel de 7h00 à 20h00. Un système de Téléassistance prend le relais pour la nuit ainsi que les dimanches et jours fériés.

On préserve une bonne cuisine familiale. Une nouvelle cuisinière, originaire de Barbentane, va arriver. La résidence accueille de nouvelles recrues suite aux départs en retraite. On embauche des barbentanais.

On rénove la résidence. On est créatifs. On fait faire avec l'aide d'une personne du Service Technique. On repeint, on modernise nos espaces de vie avec les moyens que nous avons. « *Nos résidents sont très heureux* » ponctue la directrice Corinne Magliani avec un beau sourire.

### CONTACT

**Vous souhaitez habiter à la résidence autonomie la « Montagnette » ?**

Contactez le **04 90 95 51 19** pour découvrir l'établissement et prendre tous les renseignements que vous souhaitez.

## TARIFS DE L'HÉBERGEMENT EN 2022

NOMBRE D'APPART.	SURFACE	ANNEXE INCLUSE DANS SURFACE	COÛT DU LOYER	REDEVANCE MENSUELLE *
6	30,10 M <sup>2</sup>	Balcon 2,2 M <sup>2</sup>	410 €	1 118,02 €
15	32,75 M <sup>2</sup>	Loggia 5,5 M <sup>2</sup> + rénovés	421 €	1 129,02 €
30	35 M <sup>2</sup>		426 €	1 134,02 €
2	50 M <sup>2</sup>	pour 2 personnes	578 €	1 994,04 €

\* **Ce montant inclus** : l'eau, l'électricité, le chauffage, les repas (déjeuner et dîner du lundi au samedi), l'accompagnement au village deux fois par semaine en mini-bus, les animations (loto, goûters à thème, jeux de société, ateliers créatifs...) apéritifs, spectacles mensuels, sorties..., et les services collectifs.



L'équipe de la résidence, en partenariat avec le CCAS, ouvre la résidence aux seniors de Barbentane. Ils peuvent, sur réservation 48 heures à l'avance, prendre leur repas du midi au tarif préférentiel de 10 euros du lundi au samedi (hors jours fériés) au réfectoire et partager un moment avec leurs amis ou connaissances, et participer, tous les mardis après-midi, au loto (1,50 euros le carton pour les non-résidents). La résidence tend à être un lieu de vie pour tous les barbentanais.

# RÉTROSPECTIVE 2022



En 2022, le retour des goûter-dansant en direction de nos aînés

La Pena La Provençale a animé l'aioli de la fête votive



Les vainqueurs du concours de pétanque famille organisé par le CMJ



Amandine Habib lors de son concert dans le cadre des Jeudis de Barbantane. Jardin de la Tour Anglica.



400 personnes se sont rassemblées pour la soirée moules frites lors de la fête votive



La Confrérie de la Saint Jean lors du défilé du 23 juin 2022

## ILS NOUS ONT REJOINTS

- **VLANDRIN Oria, Lucie, Gabrielle** le 31/05/2022
- **GILLET Marylou** le 15/06/2022
- **DUROT Lelian, Christian, Jean-Philippe** le 18/06/2022
- **NGUYEN Ambre** le 20/06/2022
- **BARBEAU Gabrielle, Abigahel,** le 26/06/2022
- **DABIAOUI Younes, Bechir** le 13/07/2022
- **PACQUEU Marceau, Michel, Régis** le 17/08/2022
- **DE COSTA Margot, Ambre** le 17/08/2022
- **RODO Kenzo** le 19/09/2022
- **BALDI Ilona, Lucia** le 23/09/2022
- **HATUN Eden, Kemal, Emilie** le 13/10/2022
- **BAFCOP Alexandre, Yannick** le 21/10/2022
- **DESLYS Noé, Jacques** le 11/11/2022
- **PINTO Daemon, Stéphan, Frédéric** le 11/11/2022
- **GAIFFIER Paulin, Gaston, Pierre** le 16/11/2022

## SE SONT UNIS

- **AVON Pascal, Daniel, Gérard** et **BERTAUD Sandy, Marie, Marcelle** le 25/06/2022
- **LARMET Flavien Louis Jacques** et **MARTIN Laurie** le 06/07/2022
- **BARRAL Anthony, Jean-Christophe** et **VAN BEVEREN Christelle Jeanine** le 09/07/2022
- **DIGNOIRE Christelle Christiane** et **COURTOIS Camille, Lydie** le 30/07/2022

- **MIKOLAJCZYK Yann Nicolas** et **SHNIP Natalya** le 30/07/2022
- **KHARBACHI Mohammed** et **BERHILI Hind** le 27/08/2022
- **BARBEAU Pierre Roger Marcel** et **GONCALVES Sonia, Josiane** le 10/09/2022
- **LURET Emmanuel, Charles** et **AKALAÏ Laïla** le 24/09/2022
- **BOUVIER Philippe, Henri, Pierre** et **BOUVIER Liliane, Henriette** le 22/10/2022

## NOUS ONT QUITTÉS

- **Marie, Rémédios SALAS** veuve de **Emile FILLY** (91 ans) le 26/05/2022
- **Claude, Georges, Laurent CONSTANT** époux de **Madeleine JAUFFRET** (81 ans) le 28/05/2022
- **Marguerite, Maria BRONDINO** veuve de **Jean JACOVETTI** (92 ans) le 06/06/2022
- **Colette, Marie-Jeanne, Henriette, Benoîte PELLET** veuve **Jacques BLANC** (88 ans) le 14/06/2022
- **Jean, Claude, Luc DELILLE** veuf de **Françoise MONTIEL** (81 ans) le 19/06/2022
- **Paulette, Marie GAUCHIER** veuve de **André ALLIER** (86 ans) le 30/06/2022
- **Jacques, Louis, Alphonse MASSEMIN** époux de **Anny GUÉDU** (81 ans) le 04/07/2022
- **Micheline, Noële, Renée DEBRABANT** veuve de **Alain DEMBA** (86 ans) le 06/07/2022
- **Henriette, Eugénie, Josette GINOUX** veuve de **Albert ROCHE** (90 ans) le 12/07/2022
- **Jacqueline, Françoise CHABAUD** veuve de **Charles GRASSI** (82 ans) le 12/07/2022
- **Yolande, Stéphanie, Antonine BERLANDIER** – Célibataire (87ans) le 16/07/2022
- **Daniel, Louis CHEYREZY** époux de **Annick GARÇON** (80 ans) le 23/07/2022
- **Denise, Alice, Marie JEHL** Divorcée de **Claude MAROT** (84 ans) le 28/07/2022
- **Andrée, Marie GÉLIS** veuve de **Etienne BOREL** (80 ANS) le 30/07/2022
- **Henri, Michel COURDON** poux de **Noële DEFUSTEL** (90 ans) le 29/08/2022
- **Marie Louise Marguerite Fernande MONNET** divorcé de **Jean VINCENT** (91 ans) le 31/08/2022
- **Christian, Louis, René, Léon LIGOUZAT** veuf de **Eliane DREUCCI** (84 ans) le 01/10/2022
- **Gérard, Gaston GAUTIER,** célibataire (84 ans) le 05/10/2022
- **Béatrice GAVAZZI** veuve **Claude ROBERT** (79 ans) le 22/10/2022
- **Bernard, Laurent, Paul CÈBE** divorcé de **Chantal COUREN** (72 ans) le 01/11/2022
- **Sylvie, Martine, Mauricette EYRAUD,** célibataire (54 ans) le 04/11/2022
- **Jean, Etienne, Célestin TEYSSEDOU** époux de **Janine MOUCADEAU** (87 ans) le 11/11/2022
- **Guy CUITAD** Veuf de **Marie-Thérèse CONSTANT** (93 ans) le 15/11/2022
- **Ginette, Charlotte ROCARPIN** veuve de **Aimé GOUTERON** (97ans) le 19/11/2022

# MON PARTI, C'EST BARBENTANE

Chers amies et amis,

D'ici quelques mois en mars 2023, nous arriverons au milieu du mandat que vous nous avez majoritairement confié lors des dernières élections municipales de mars 2020.

Malgré les circonstances particulièrement exceptionnelles et successives que nous avons dû traverser (épidémie du COVID 19, carence et prélèvement de la loi SRU, guerre en Ukraine et accroissement de l'inflation, terribles incendies de la montagne), notre amour pour le village et notre enthousiasme pour protéger notre patrimoine et notre cadre de vie demeurent intacts.

Et c'est normal, car lorsque l'on aime quelqu'un, on le protège et on le chérit. Face aux vicissitudes du monde actuel, nous croyons plus que jamais que la qualité de vie réside dans les villages, la solidarité et les relations humaines.

Il est de notre devoir de conserver son âme à Barbentane, celle d'un ravissant

village provençal perché sur son éperon rocheux et qui regarde de loin un horizon marqué par les turpitudes de la ville.

Car, que nous soyons de Barbentane depuis longtemps, ou que nous venions d'y habiter, ce qui nous réunit tous, c'est le charme et la qualité de vie que nous lui trouvons et qui le rend unique et remarquable.

C'est celle-ci que notre équipe souhaite non seulement préserver mais aussi enrichir.

C'est la raison pour laquelle, ce que nous faisons, nous essayons de le faire bien et dans le cadre de nos moyens.

C'est bien le moins que nous pouvons faire pour respecter le contrat pour lequel vous nous avez élus : œuvrer pour le bien de tous en étant honnêtes dans nos décisions et nos pratiques.

C'est la boussole qui nous guide et qui nous permet de savoir où nous allons.

Bref, faire de la politique au sens premier du terme des cités de la Grèce antique, c'est-à-dire, s'occuper harmonieusement

de la cité.

Aussi et dans l'attente de vous retrouver dans les multiples occasions qui nous seront données dans les semaines à venir, nous vous adressons nos vœux les plus chers et sincères pour vous et l'ensemble de ceux qui vous sont proches et une merveilleuse année 2023 à/et pour Barbentane !

L'ensemble des 27 colistiers de l'équipe  
« Mon parti, c'est Barbentane »  
mpcb13570@gmail.com



## AGIR TOUS ENSEMBLE

L'année 2022 s'achève, elle aura été une année noire pour notre village avec ce terrible incendie qui a ravagé notre Montagnette.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles, tous les services de la commune, la réserve communale de sécurité civile et bien-sûr le corps des sapeurs pompiers pour leurs engagements à sauver notre massif. Cela restera pour toutes et tous une cicatrice.

Le temps est maintenant à la sécurisation, mais il faudra rapidement réfléchir à de nouvelles essences d'arbres pour reboiser notre Montagnette.

Nous mettons tout notre cœur et toute notre énergie au service de notre village, pour que Barbentane demeure un site remarquable.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël et une bonne année 2023 empreinte de joies familiales, de convivialité et de bonheurs partagés.

L'équipe Agir tous ensemble : Michel, Hélène, Ghislain, Martine et Laurent





## DÉCEMBRE

### Jusqu'au 14/01/2023 EXPOSITION ARCTIQUE ET ANTARCTIQUE

de la Bibliothèque Départementale  
de Prêt des Bouches-du-Rhône  
à la Médiathèque

### 26 et 27 décembre LA PASTORALE

Le groupe artistique de Barbentane  
présente La Pastorale à la **salle  
des fêtes**.

**14h30. Entrée gratuite**

Spectacle sous-titré en français.

### 31 décembre RÉVEILLON

Réveillon de la Saint Sylvestre de  
l'association Les Bois Sans Soif à la  
**salle des fêtes**.

**À partir de 19h30. Tarifs : 85 €**

**Renseignements : 07 87 80 97 72  
06 24 42 43 64**

## JANVIER

### Jusqu'au 14/01/2023 EXPOSITION ARCTIQUE ET ANTARCTIQUE

de la Bibliothèque Départementale  
de Prêt des Bouches-du-Rhône  
à la Médiathèque

### 04 janvier SÉANCE LA STRADA

**17h30 : Ernest et Célestine**

**20h30 : Les miens.**

Retrouvez les séances cinéma de  
l'association de La Strada tous les  
premiers mercredis à la **salle des fêtes**.

**TARIFS :** entrée : 5,5 € / 10 entrées :  
45 € / Adhérents et -18 ans : 4 € /  
Adhésion annuelle 12 €

### 08 janvier LOTO

**17h** (ouverture des portes à 16 heures)  
de **Saint-Joseph** à la **salle des fêtes**.

Buvette sur place. Lots : Bon d'achat  
de 500 €, TV, Thermomix...

### À partir du 10 janvier ATELIERS

le CCAS propose des ateliers gratuits  
aux thématiques diverses à destination  
des séniors : mémoire, nutrition,  
numérique, gestes premiers secours.

**Programme complet** disponible auprès  
du CCAS : **04 90 90 85 84**

### 11/12/19/20 janvier DISTRIBUTION HUILE D'OLIVE

**pour les aînés de 75 ans et plus.**

Rendez-vous à la **salle des fêtes**  
de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

### 11 janvier ATELIER D'ÉCRITURE

**14h30** d'une nouvelle policière, animé  
par Cédric Fabre Auteur proposé par  
l'association Des livres comme des  
idées projet DRAC.

Renseignements à la **médiathèque :**  
**04 32 60 16 21**

**14 janvier**

**LOTO**

du Lions Club

**14 janvier**

**LOTO**

de l'Écurie automobile  
de la tour

**20 janvier**

**NUIT DE LA LECTURE**

La Médiathèque vous donne rendez-  
vous **de 18h30 à 21h**, pour partager  
des lectures autour de la peur, thème  
retenu pour la Nuit de la lecture 2023.

**Renseignements à la médiathèque :**  
**04 32 60 16 21**

**21 janvier**

**RACONTE TAPIS  
« LOUP »**

d'après Olivier Douzou pour les petits  
(à partir de 2 ans) à la Médiathèque  
à **10h30**.

**Renseignements : 04 32 60 16 21**

**21 janvier**

**CONCERT**

Le Moulin de Breteoule invite le  
musicien **Henri Maquet et son  
collectif artistique** pour une belle  
soirée musicale et festive à la **salle  
des fêtes**, autour des poètes félibres  
(Aubanel, Mistral, Charoun), des  
légendes fantastiques de Provence (la  
Tarasque, la bête du Vaccarès,...), des  
chants de Noël, et des airs historiques  
des fêtes provençales pour terminer  
dans un grand baléti collectif. Quand  
la musique provençale devient festive.  
**Entrée gratuite. 20h30.**



**22 janvier**

**LOTO**

des amis de Saint Jean.

Salle des fêtes. 16h30 (ouverture des portes 15h30). Cartons : 5 € le carton, 12 € les 3. Nombreux lots à gagner

**27 janvier**

**VŒUX DU MAIRE**

Salle des fêtes 18h30

**29 janvier**

**LOTO**

de l'Olympique Barbentanais

Renseignements : Olympique Barbentanais

**12 février**

**LOTO** Passion moto.

Renseignements auprès de Passion Moto à la **salle des fêtes**.

**18 février**

**SOIRÉE BAILE FLAMENCO**

Renseignements auprès de Campo Flamenco à la **salle des fêtes**.

**26 février**

**LOTO**

des Bois sans soif

Lots : + de 2000 €. Tarifs : 1 carton 5 €, 3 cartons 12 €, 6 cartons 20 €

**Salle des fêtes à 17 h 30**

(buvette et food-truck sur place).

**18 et 19 mars**

**FOIRE DE LA SAINT-JOSEPH**

Organisation : Association Amis de la Saint-Joseph

**25 mars**

**THÉÂTRE**

Organisation : Groupe artistique à la **salle des fêtes**

**26 mars**

**JEU DE PISTE**

au local du Séquier avec Li pichot Galapian (toute la journée)

# FÉVRIER

**Jusqu'au 28 février**

**EXPOSITION**

Vinyles 2.0 de sa naissance au reboot à la **médiathèque**

**01 février**

**SÉANCE LA STRADA**

Retrouvez les séances cinéma de l'association de La Strada tous les premiers mercredis à la **salle des fêtes**.

**TARIFS** : entrée : 5,5 € / 10 entrées : 45 € / Adhérents et -18 ans : 4 € / Adhésion annuelle 12 €

**04 février**

**SOIRÉE CHOUCROUTE**

Organisation : Association Les Amis de Saint-Joseph. **Salle des fêtes**.

**08 février**

**ATELIER D'ÉCRITURE**

d'une nouvelle policière, animé par **Cédric Fabre** Auteur proposé par l'association Des livres comme des idées projet DRAC.

**Médiathèque à 14h30**

**10 février**

**LOTO** de la Maison Familiale

et Rurale (MFR). Renseignements auprès de la MFR à la **salle des fêtes**.

# MARS

**01 mars**

**SÉANCE LA STRADA**

Retrouvez les séances cinéma de l'association de La Strada tous les premiers mercredis à la **salle des fêtes**.

**TARIFS** : entrée : 5,5 € / 10 entrées : 45 € / Adhérents et -18 ans : 4 € / Adhésion annuelle 12 €

**04 mars**

**COURSE FOOTING CLUB BARBENTANE**

**11 et 12 mars**

**SALON DES SAVEURS**

autour du monde. Programme à venir. Organisation : Ville de Barbentane

**16 mars**

**GOÛTER SPECTACLE DES AÎNÉS**

organisé par le CCAS.

**15h** (ouverture des portes à 14h30). Salle des fêtes. Renseignements auprès du CCAS à la **salle des fêtes**.

**17 mars**

**SOIRÉE SAINT PATRICK**

Organisation : Association des commerçants à la **salle des fêtes**.

# AVRIL

**01 et 02 avril**

**SALON DU LIVRE**

L'association Lire à Barbentane organise le Salon du livre 2023 autour du thème la nature. **Baron de Chabert/Romaria Séquier et centre ville**.

**05 avril**

**SÉANCE LA STRADA**

Retrouvez les séances cinéma de l'association de La Strada tous les premiers mercredis à la **salle des fêtes**.

**TARIFS** : entrée : 5,5 € / 10 entrées : 45 € / Adhérents et -18 ans : 4 € / Adhésion annuelle 12 €

**30 avril**

**ROMERIA DE MAYO**

Organisation : association Campo Flamenco



*Jean-Christophe Daudet,  
Maire de Barbentane,  
et l'ensemble du  
Conseil Municipal*



©Jeff Le Cardiet

*vous adressent leurs  
meilleurs vœux*  
**2023**